
Rapport sur les questions opérationnelles examinées à la consultation du Conseil d'administration le 1^{er} septembre

Cote du document: EB 2025/145/R.30

Point de l'ordre du jour: 11

Date: 12 septembre 2025

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: INFORMATION

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à prendre note du présent rapport.

Questions techniques:

Donal Brown

Vice-Président adjoint
Département des opérations de pays
courriel: d.brown@ifad.org

Enika Basu

Conseillère technique principale auprès du Vice-
Président adjoint
Département des opérations de pays
courriel: e.basu@ifad.org

Rapport sur les questions opérationnelles examinées à la consultation du Conseil d'administration le 1^{er} septembre

I. Introduction

1. Le Conseil d'administration s'est réuni en distanciel le 1^{er} septembre 2025, dans le cadre d'une consultation préliminaire sur l'ensemble des programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) soumis pour examen en ligne, d'une part, et d'autre part sur des projets et programmes et des propositions de don soumis à son approbation à la session qui se tiendrait plus tard dans le mois. La consultation visait à permettre aux États membres d'entamer un débat approfondi sur les points à l'ordre du jour, en amont de leur présentation à la session. Elle venait compléter les différentes observations écrites que les États membres avaient transmises aux équipes de pays, et auxquelles ces dernières répondent par écrit.
2. Les points de l'ordre du jour examinés concernaient deux projets d'investissement, deux COSOP (dont un accompagné d'une évaluation de la stratégie et du programme de pays) et trois dons au secteur privé. Les COSOP en question concernaient le Rwanda et la Somalie et les propositions d'investissement avaient trait à des projets au Cambodge et aux Fidji. Les trois dons au secteur privé ciblaient le Tadjikistan, dans la région Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe, le Nigéria, dans la région Afrique de l'Ouest et du Centre, et le Kenya, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et le Rwanda, dans la région Afrique orientale et australie.
3. Ont participé à la consultation les représentants de 15 États membres siégeant au Conseil d'administration¹, ainsi que les représentants de six autres États membres². Parmi ces derniers, certains sont intervenus lors de l'examen des COSOP et projets concernant leur pays. Des représentants des peuples autochtones et de l'Union européenne assistaient également à la consultation en tant qu'observateurs.
4. Présidée par le Vice-Président adjoint responsable du Département des opérations de pays, la consultation a réuni la Directrice générale chargée du Bureau de l'exécution technique, les directeurs des divisions concernées, des directeurs de pays, des responsables techniques de projets, la Secrétaire du FIDA et d'autres membres du personnel du Fonds. Elle se composait d'une séance, tenue le matin.
5. Dans l'ensemble, les représentants se sont montrés particulièrement favorables aux projets et aux COSOP. Ils ont posé quelques questions et donné des avis stratégiques et techniques aux équipes. La direction a remercié les États membres de leur participation active et de leurs judicieuses observations et questions. Toute autre question peut être adressée aux équipes de projet, qui répondront par écrit. Le débat portait sur les points suivants:
 - **Agroécologie.** Les États membres ont préconisé de présenter de manière plus parlante l'intégration des approches agroécologiques à la promotion d'une agriculture climato-résiliente. La direction a confirmé que des pratiques agroécologiques étaient en train d'être intégrées aux projets, l'accent étant particulièrement mis sur la réduction et le suivi des émissions de méthane et l'établissement de comptes rendus à ce sujet, comme l'a indiqué le Directeur de la Division environnement, climat, genre et inclusion sociale.
 - **Agriculture tenant compte des enjeux nutritionnels.** Les États membres ont demandé la généralisation de chaînes de valeur tenant compte des enjeux nutritionnels dans le portefeuille du FIDA. La direction a pris note des observations et a indiqué que les équipes du FIDA s'attachaient à trouver des

¹ Représentants au Conseil d'administration: Algérie, Allemagne, Angola, Arabie saoudite, Autriche, Canada, Chine, Espagne, Finlande, France, Mexique, Royaume des Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

² Cambodge, Fidji, Lesotho, Luxembourg, Rwanda et Somalie.

propositions qui correspondaient à la fois à la demande des pays et aux priorités d'investissement du Fonds.

- **Égalité femmes-hommes et autonomisation des femmes.** Les États membres ont souligné que la simple présence transversale de ce thème ne suffisait pas à faire en sorte que les femmes prennent activement part à la gouvernance, à la prise de décisions et au développement des filières. Ils ont salué les plans du FIDA en faveur de l'égalité femmes-hommes et de l'inclusion, mais ont également demandé des résultats mesurables, en particulier concernant la participation à la gouvernance de l'irrigation et l'accès aux moyens de production, et ont vivement conseillé que plus d'efforts soient faits pour que les femmes exercent des fonctions de direction dans les associations d'usagers de l'eau et les filières. La direction a confirmé que des approches de nature à transformer les rapports femmes-hommes, y compris des méthodes axées sur les ménages, comme le Système de formation-action pour l'égalité femmes-hommes seraient appliquées en vue de renforcer la place et les moyens d'action des femmes dans les organes de décision.
- **Dispositifs locaux de planification et de gouvernance.** Les États membres se sont félicités de l'attention accordée par le FIDA à la planification participative et ont demandé à avoir des informations plus claires sur la façon dont l'inclusion des groupes marginalisés était garantie. La direction a souligné que le principe d'inclusion était appliqué au moyen de la Politique du FIDA relative au ciblage de la pauvreté et des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique, et que les mécanismes de réponse aux doléances avaient été renforcés ces dernières années pour faciliter le suivi des projets au niveau communautaire.
- **Mobilisation du secteur privé, services financiers et intégration du numérique.** Les États membres ont demandé que la façon dont le FIDA, moyennant ses investissements dans les projets et les COSOP, mobilisait le secteur privé soit expliquée plus clairement. D'aucuns s'inquiétaient de la portée auprès des groupes marginalisés, en particulier les femmes. La direction a mis en avant les efforts actuellement menés pour renforcer la mobilisation du secteur privé dans le cadre d'opérations souveraines et non souveraines, comme pouvait déjà en témoigner la nouvelle génération de projets, et a reconnu qu'il fallait rendre compte de ces efforts de manière plus claire. Elle a également rappelé que la Politique du FIDA relative au ciblage de la pauvreté s'appliquait à l'ensemble des opérations et a insisté sur les mesures de protection des données et de la vie privée en place. Le respect des directives du FIDA relatives à la protection des données personnelles et de la vie privée garantissait que les données recueillies et utilisées dans les opérations du Fonds soient gérées de manière inclusive, éthique et sûre.
- **Cambodge.** Les États membres ont demandé que la surveillance fiduciaire, l'exploitation et l'entretien et les dispositions relatives à la durabilité soient renforcés, et que la coordination entre les trois sources de financement soit plus étroite, aux fins d'un suivi efficace et transparent. La direction a confirmé que l'équipe d'exécution du projet ferait en sorte que le manuel d'exécution du projet tienne compte de ces questions comme il se doit.
- **Fidji.** Les États membres étaient préoccupés par les difficultés rencontrées dans le cadre de la gestion du projet. La direction leur a assuré que ces difficultés étaient tout particulièrement prises en compte lors du processus d'assurance qualité et que le plan d'atténuation des risques prévoyait des mesures globales. Elle a également expliqué la raison pour laquelle une approche programmatique adaptative en plusieurs phases avait été adoptée, au vu du montant limité de l'enveloppe d'investissement et de la vision d'un développement à long terme incarnée par le projet.

- **Somalie.** Les États membres se sont dits favorables au COSOP, en particulier à l'intégration d'une approche axée sur la fragilité. La direction a réaffirmé l'attachement du FIDA aux investissements à long terme dans la gestion des ressources naturelles et au renforcement des capacités des institutions locales et communautaires, qui contribuaient à l'approche fondée sur le lien entre l'action humanitaire et le développement.
- **Rwanda.** Les États membres ont approuvé le COSOP et se sont félicités de son adéquation avec les priorités nationales, mais ont demandé des précisions sur le fonds de réserve prévu et sur la participation du secteur privé. Le FIDA a expliqué que le fonds de réserve, qui devait faciliter les interventions rapides en cas de choc touchant le secteur de l'élevage, était en train d'être créé avec l'aide du Gouvernement et des institutions partenaires et a confirmé que trois investissements non souverains étaient prévus pour réduire les risques associés aux financements privés.
- **Dons.** Les États membres ont salué le caractère novateur de l'attention portée aux envois de fonds, aux registres numériques des producteurs et au financement vert, tout en soulignant qu'il fallait renforcer l'équité, les garanties, l'impact mesurable et la durabilité. La direction a confirmé que les approches de nature à transformer les rapports femmes-hommes joueraient un rôle central, que l'adhésion des gouvernements et l'intégration aux systèmes nationaux faciliteraient la transposition à plus grande échelle et que le renforcement des capacités des intermédiaires et des emprunteurs visait à intégrer durablement des pratiques de financement vert en Afrique de l'Est.

II. Résumé des propositions et des délibérations

A. Asie et Pacifique

Cambodge – Projet d'irrigation adaptée au climat et d'agriculture durable en faveur de la résilience (CAISAR) (EB 2025/145/R.2)

6. Les États membres se sont félicités de l'accent mis par le projet CAISAR sur l'agriculture climato-résiliente, le développement de marchés inclusifs et des partenariats de cofinancement solides. Ils ont insisté sur l'importance de la viabilité de l'irrigation, de la participation des femmes, de la nutrition, de l'agroécologie, de l'informatique, de la collaboration au niveau des provinces et des communes, des synergies avec les partenaires et de la gestion du risque fiduciaire. Le FIDA a confirmé que ces aspects seraient pris en compte et a ajouté que la viabilité de l'irrigation serait favorisée par un fonds consacré à l'exploitation et à l'entretien et par des structures de gestion locales, que les pratiques agroécologiques comprenaient la diversification en faveur des légumes, de la volaille et de l'aquaculture, que les provinces et les communes joueraient un rôle actif dans l'exécution et que les femmes participeraient aux activités d'associations d'usagers de l'eau. Les risques fiduciaires seraient atténués par l'organisation d'une formation en phase de démarrage et par le respect des procédures publiques standard concernant les projets à financement international. Des consultations seraient tenues dès les premiers stades avec les partenaires dans les zones cibles.

Fidji – Programme adaptatif par phases: Économie bleue et développement local vert (BE GREEN) (EB 2025/145/R.3)

7. Les États membres ont accueilli favorablement le programme BE GREEN et ont souligné qu'il importait de tirer des enseignements des difficultés rencontrées par le passé dans le cadre des projets, de renforcer la participation du secteur privé et de tenir compte des questions de genre, des jeunes et de l'adaptation climatique. Ils ont posé des questions sur la composante d'intervention rapide en cas de catastrophe, la coordination avec d'autres initiatives, l'initiative pilote axée sur les envois de fonds, le déficit de financement et les conditions concessionnelles du financement. En réponse à ces questions, le FIDA a expliqué que le financement était particulièrement concessionnel et conforme à l'analyse de la soutenabilité de

la dette réalisée par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Le déficit de financement pourrait être comblé par le FIDA (moyennant le Système d'allocation fondé sur la performance et le Mécanisme d'accès aux ressources empruntées), des partenaires bilatéraux ou le Fonds pour l'environnement mondial. L'initiative pilote permettrait de mettre au point des produits financiers adaptés aux femmes, aux jeunes et aux expéditeurs de fonds. Les principaux partenaires, comme la Banque mondiale, avaient déjà été consultés. Un manuel d'exécution du projet guiderait la mise en œuvre de la composante d'intervention rapide en cas de catastrophe. Enfin, les enseignements tirés des projets précédents avaient éclairé la conception du programme, ce qui avait permis d'améliorer les modalités de passation des marchés et de gestion décentralisée.

B. Afrique orientale et australie

Rwanda – Programme d'options stratégiques pour le pays (EB 2025/OR/7 + Add.1) et évaluation de la stratégie et du programme de pays (EC 2024/124/W.P.2/Rev. 1)

8. Le représentant du Rwanda a fait savoir que le Gouvernement rwandais approuvait le COSOP. Les États membres ont demandé des précisions sur le fonds de réserve prévu et sur la participation du secteur privé. Le FIDA a expliqué que le fonds de réserve, qui était en cours de création, devait faciliter les interventions rapides en cas de chocs touchant le secteur de l'élevage, et ce au moyen de contributions. Pour ce qui est de la participation du secteur privé, la direction a confirmé qu'il s'agissait d'un aspect particulièrement important pour le Gouvernement et que le FIDA avait donc prévu de réaliser trois investissements non souverains et de s'appuyer davantage sur le portefeuille d'opérations souveraines pour atténuer les risques associés aux investissements privés.

C. Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

Somalie – Programme d'options stratégiques pour le pays (EB 2025/OR/5)

9. Le représentant de la Somalie a indiqué que le Gouvernement somalien était résolument favorable au premier COSOP du pays. Les États membres ont salué la qualité de l'évaluation de la fragilité et le processus de consultation inclusif. Le FIDA a précisé que les investissements du secteur privé étaient intégrés aux filières (semences, etc.), que l'autonomisation des femmes et la nutrition étaient prises en compte de manière transversale et que les mesures de sauvegarde comprenaient un mécanisme de réponse aux doléances en cas de violence de genre. L'exécution par des tiers viendrait renforcer les institutions agricoles et environnementales par une meilleure circonscription des rôles et par le développement des capacités. Les services financiers numériques permettraient d'atteindre les groupes marginalisés. Le travail en groupe permettrait quant à lui de remédier en partie à l'insuffisance des connaissances financières. La supervision serait hybride et la coordination serait assurée moyennant une présence déléguée sur le terrain et une personne référente au Ministère de l'agriculture. Le FIDA a noté que la Somalie recevait actuellement des dons; toutefois, si les indicateurs macroéconomiques venaient à s'améliorer, des conditions de prêt moins favorables pourraient être appliquées dans le cadre de la Quatorzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA14), après une analyse de la soutenabilité de la dette.

D. Dons au secteur privé

Envos de fonds pour la résilience – Accès aux services financiers et autonomisation économique pour les migrants de retour au pays et les communautés rurales au Tadjikistan (EB 2025/145/R.4)

10. Les États membres ont accueilli favorablement le don et ont noté que celui-ci tenait compte de façon novatrice des envois de fonds, de l'inclusion financière et de l'adaptation climatique. Un représentant a salué l'alignement du don sur les stratégies nationales et le Projet communautaire d'appui renforcé au secteur agricole (CASP+) mené par le FIDA, tout en recommandant une meilleure

intégration de l'équité, des formations financières sur mesure et un renforcement des garanties. Des questions ont été soulevées quant à l'accessibilité des dons de contrepartie, à l'évolution des comportements suite à l'acquisition de connaissances financières et au rôle des femmes dans la gouvernance. Le FIDA a expliqué que les dons de contrepartie avaient pour objet de tester de nouvelles approches, que la culture financière serait enseignée moyennant à la fois des outils numériques et des séances en présentiel par l'intermédiaire du réseau d'agents élargi d'Arvand Bank, et que les femmes, qui sont les principales destinataires des envois de fonds, joueraient un rôle crucial dans la conception de produits et la gouvernance.

Open Agri Connect – Favoriser les investissements du secteur privé et l'accès aux services pour les petits exploitants agricoles par un registre numérique de producteurs (EB 2025/145/R.5)

11. Le registre Open Agri Connect a été accueilli favorablement, en raison de son caractère opportun et de son adéquation avec le mandat du FIDA. Un représentant a souligné qu'il fallait mettre en évidence les avantages pour les utilisateurs finaux, sensibiliser et promouvoir l'inclusion face aux défis liés au numérique, tandis qu'un autre a insisté sur l'importance d'un accès équitable, de l'intégration aux systèmes nationaux, de la protection des données et de la mesure de l'impact. Le FIDA a confirmé l'adhésion des Gouvernements nigérian et rwandais, ce qui garantirait la durabilité et l'intégration. Les registres de producteurs seraient harmonisés avec les projets du FIDA et les systèmes nationaux, une attention particulière étant accordée à l'inclusion des femmes et des jeunes. Un cadre de suivi servirait à contrôler les enregistrements et l'utilisation du dispositif dans le cadre de partenariats avec le secteur privé. Le don était conforme aux normes mondiales de protection des données, et des activités de sensibilisation et de renforcement des capacités faciliteraient la transposition à plus grande échelle.

Don en faveur d'Equity Bank Kenya Limited au titre du Mécanisme de financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les zones rurales en Afrique (ARCAFIM) (EB 2025/145/R.6)

12. Une question a été posée sur la viabilité des avantages apportés par l'ARCAFIM. La direction a précisé que, sur la base d'activités solides de renforcement des capacités des intermédiaires financiers et des emprunteurs finaux, l'initiative visait à orienter le secteur financier d'Afrique de l'Est vers le développement du crédit vert dans le secteur agricole. Au vu du succès rencontré par l'ARCAFIM, il était escompté que la banque d'accueil et d'autres prestataires continueraient de mener des activités de prêt similaires sur le long terme.